

SAINT CYPRIEN ET LES BARBARES AFRICAINS (EPIST. 62)

TADEUSZ KOTULA

SUMMARY

The relations between Romans and autochthonous in northern Africa normally must have been pacific although on occasions living together gave rise to problems which resulted in military conflicts. Our knowledge of the evolution of the society in the third century is very poor due to the lack of literary documents. Because of this short coming the epigraphic evidence plays an important role, and also the works of S. Cyprian, written during this period, assumes a position of out standing interest. Around 253, when an insurrection broke out in the eastern part of Mauritania and in Numidia, Cyprian wrote his epistle n. 62 to the eight bishops of the diocesis located in these territories, sending at the same time money to pay the ransom of those captured by the barbarians. The author tries to determine the particularities and the content of the barbarian offense basing his study on the data provided in the letter and from what we know of the period in that area. The personality of S. Cyprian and his writings are re-examined in order to obtain a deeper knowledge of the third century.

Le sujet de la présente communication me conduit à commencer par certaines remarques préliminaires. Je ne me propose de traiter qu'un épisode des relations romano-barbares en Afrique vu, à l'époque de la dite crise du III^e siècle, par un écrivain ecclésiastique, saint Cyprien évêque de Carthage, apologiste africain éminent. Plus généralement, J. Burian a distingué jadis, dans son travail «*Einheimische Bevölkerung Nordafrikas*», deux aspects essentiels des contacts réciproques entre les Romains et les autochtones: 1.^o une coopération pacifique; 2.^o des conflits militaires. Il se comprend bien qu'il s'agit là des deux courants parallèles de l'histoire ancienne

nord-africaine¹. Il se comprend aussi que les relations pacifiques mutuelles ont constitué, dans ce domaine, un état de choses plus permanent —on dirait même normal des contacts séculaires qui rapprochaient les conquérants des indigènes soumis à leur autorité. Dans ce sens, il y était question d'une vie quotidienne quasi «sans histoire», acculturation lente progressive des tribus barbares africaines qui passait d'ordinaire inaperçue échappant à l'attention des Anciens. Par contre, l'histoire événementielle telle que se dégage de nos sources consistait, pour une grande part, dans «le problème militaire»². Il est notoire que les auteurs ont recherché, à la quête de la «matière dramatique», les faits militaires importants dignes d'être relatés. Invoquons, à titre d'exemple, «la guerre de Tacfarinas» racontée par Tacite. D'autre part, des événements mineurs aussi, concernant des nombreux exploits romains à l'échelle locale, se reflétaient assez régulièrement dans les inscriptions latines d'Afrique.

Au temps de la grande crise du III^e siècle la situation changea décidément au profit des documents épigraphiques. La pénurie de la tradition historiographique après Cassius Dion et Hérodien, sa coupure bientôt fort sensible et à peine palliée par les épitomateurs latins tardifs, ont fait avancer les inscriptions à la première place en tant que source d'informations principale sur les relations guerrières romano-barbares en Afrique. C'est surtout aux textes épigraphiques, malgré leur caractère fragmentaire et accidentel, que nous devons la connaissance des grandes révoltes maures qui déclenchèrent dès le début du règne de Valérien et de Gallien³.

Constatons cependant que la prépondérance des témoignages épigraphiques n'était pas absolue, dans ce point, même au milieu du III^e siècle de l'histoire impériale nord-africaine. On en sait bon gré surtout à saint Cyprien dont l'intérêt très vif pour le sort des communes chrétiennes d'Afrique nous a valu un témoignage précieux sur les incursions barbares.

Dans la littérature récente, les traités et la correspondance de saint Cyprien, grand personnage très bien instruit des problèmes politiques et sociaux du monde romain, jouissent d'une reconnaissance générale en tant que source particulièrement riche en informations concrètes sur des phénomènes variés de la crise aiguë que subissait l'Empire romain à l'époque de son sacerdoce exercé, dès 248 ou 249, à Carthage⁴. Retenons aussi que «le pape d'Afrique» a bien su opposer son autorité, dans les querelles ecclésiastiques, à celle du «pape de Rome».

Dans sa touchante lettre 62, l'évêque de Carthage répondit à l'appel des huit évêques de Numidie dont les diocèses furent razzés par les *barbari* /ce terme apparaît à plusieurs reprises dans le texte/ qui ramenèrent dans leur butin un nombre de chrétiens. Il fit savoir ses confrères que la somme de cent mille sesterces, fruit d'une collecte, leur a été envoyée pour le rachat des prisonniers⁵.

1 BURIAN, J.: «Die einheimische Bevölkerung Nordafrikas von den punischen Kriegen bis zum Ausgang des Prinzipats», /dans:/ F. Altheim, R. Stiehl, *Die Araber in der Alten Welt*, I, Berlin 1963, pp. 426, 471.

2 Dans cette perspective, voir RACHET, M.: *Rome et les Berbères. Un problème militaire d'Auguste à Dioclétien*, Bruxelles 1970.

3 Consulter CHRISTOL, M.: «La prosopographie de la province de Numidie de 253 à 260 et la chronologie des révoltes africaines sous le règne de Valérien et de Gallien», *Antiquités Africaines*, 10, 1976, pp. 69-77.

4 Pour ce point de vue, voir surtout ALFÖLDY, G.: «The Crisis of the Third Century as seen by the Contemporaries», *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 15, 1974, pp. 89-111; idem, «Der Heilige Cyprian und die Krise des römischen Reiches. Die Bedeutung Cyprians für die Darstellung seiner Zeit», *Historia*, 22, 1973, pp. 479-501. Notons que deux monographies importantes ont été consacrées à saint Cyprien dans une seule année 1975: SAUMAGNE, Ch.: *Saint Cyprien, évêque de Carthage, «pape d'Afrique» (248-258)*, Paris 1975; M. M. Sage, *Cyprian*, Cambridge /Mass., Phil. Dissert./, 1975.

5 Epist. 62 /éd. CHANOINE BAYARD, Coll. C.U.F., *Saint Cyprien, Correspondance*, Paris 1925, t. II, pp. 196-199.

On admet habituellement, depuis R. Cagnat et J. Carcopino, que les événements auxquels saint Cyprien a fait allusion, marquèrent le début de la grande révolte indigène qui éclata en 253 en Maurétanie orientale et aux confins sud-ouest de la province de Numidie. Ainsi la razzia en question aurait-elle eu lieu à l'automne de 253 en tant que «signe précurseur» de l'insurrection générale⁶. Mais R. Turcan a constaté, à juste titre sans doute, que la date proposée de 253 est purement conjecturale; ses remarques à ce propos semblent avoir été confirmées par l'examen récent de la chronologie des lettres de saint Cyprien dû à M. M. Sage⁷. Il paraît donc mieux de ne pas pousser trop l'argument dans ce cas où l'incertitude règne toujours.

Cependant le problème principal de l'affaire est constitué par la nature du mouvement barbare relaté dans des termes assez vagues par notre écrivain. La question se pose de savoir, quels barbares sont entrés en jeu pour causer des dégâts graves dont s'est plaint l'évêque de Carthage. C'est notamment pour cette raison que nous avons intitulé notre communication: saint Cyprien et les barbares africains.

Or, à la lumière des sources littéraires et des textes épigraphiques africains, deux possibilités sont toujours admissibles: les révoltes des montagnards soumis à l'autorité romaine dans les limites des provinces ou les incursions des tribus nomades d'au-delà du limes. Ainsi par exemple, au mois d'août 254, a été célébrée une victoire du *praeses* de Maurétanie Césarienne M. Aurelius Vitalis remportée dans la région d'Auzia sur les barbares *Job barbaros cesos –sic– et fusos*. On s'accorde habituellement pour penser qu'il s'agissait là de la fédération tribale de Quinquegentiani, habitants du Mons Ferratus voisin⁸. D'autre part, une inscription plus ancienne de Gasr Duib en Tripolitaine, gravée sous le règne des deux Philippes, commémore la construction d'un *centenarium novum* sur le limes pour empêcher les *incursus barbarorum*. Il s'ensuit du texte qu'il y était question des nomades du désert⁹.

On peut citer plusieurs documents pour illustrer l'alternative: montagnards rebelles ou nomades, mais c'était bien la situation géographique des diocèses numides ravagés, selon saint Cyprien, par les *barbari* qui a conduit les chercheurs modernes à juger que les responsables en furent les tribus du Sud /*regioni meridionali della Numidia e della Mauretania* - a dit P. Romanelli/. Il y a des raisons fondées d'attribuer à deux des destinataires de la lettre 62, aux évêques numides Januarius et Nemesianus, les sièges méridionaux de Lambèse et de Thubunae /*Tobna*/¹⁰. Pour sa part, R. Turcan a fait bien probable que Victor, le troisième d'entre huit évêques en question, ait été identique à Victor ab Octavo qui occupait, en 256, un siège situé, paraît-il, à l'est du Chott El Hodna, tout comme l'étaient les évêchés de Tobna et de Lambèse¹¹.

C'est pourquoi ce savant a cru que les faits d'enlèvements des chrétiens pourraient être

6 BAYARD, Chan.: *op. cit.*, t. I, pp. XXIX et LIII; ROMANELLI, P.: *Storia delle province romane dell'Africa*, Roma 1959, pp. 473 sq.; DESANGES, J.: *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil*, Dakar 1962, p. 19 et n. 2; RACHET: *op. cit.*, p. 278; BENABOU, M.: *La résistance africaine à la romanisation*, Paris 1976, pp. 217 sq.

7 TURCAN, R.: *Le trésor de Guelma, étude historique et monétaire*, Paris 1963, p. 30; SAGE, *op. cit.*, Append. I, pp. 365 sq. et 371; cf. BAYARD, Chan.: *op. cit.*, I, p. XLVII: «il n'est nulle part, dans les manuscrits, l'ordre chronologique /des lettres/». En général, tout un groupe de lettres, 44-66, est daté par M. M. Sage des années 251 /printemps/ - 254 /printemps/.

8 C.I.L., VIII, 20.827, Aïn Bou Dib; ROMANELLI, *op. cit.*, p. 474.

9 I.R.T., 880, en 246-247. Constatons que le terme d'*incursus*, *incursio* se réfère souvent aux raids des barbares limitrophes. De même, aux luttes contre les tribus du Sud semblent se rapporter deux textes de Lambèse, camp de la III^e légion Auguste: C.I.L., VIII, 18.219 /*gentiles barbari*/ et 18.275 /*barbari*/.

10 BAYARD, Chan.: *op. cit.*, t. II, pp. 332 sq.

imputés aux Barbari Transtagnenses dont le nom même trahissait leur situation dans le Sud algérien au-delà de ce marais */stagnum/*¹².

Malgré toute la vraisemblance de cette supposition, les assaillants restent toujours anonymes. Dans la majorité des cas, nous devons la connaissance des noms ethniques aux «comptes rendus» des faits militaires que les gouverneurs de provinces faisaient graver pour la gloire de leurs succès. Malheureusement, on ne sait rien d'une action de résistance ou d'une expédition répressive des Romains dans le cas évoqué. Les barbares en question, ont-ils été définis par leur nom /ou noms/ dans la lettre que les évêques numides adressèrent à saint Cyprien? On peut l'imaginer, mais étant donné que sa réponse ne contient qu'une simple allusion à leur appel nous ne le savons non plus. Constatons d'ailleurs que, concentré sur les questions spirituelles et, dans le domaine pratique, sur le rachat possible des fidèles enlevés par les barbares, l'évêque de Carthage ne s'est point intéressé à l'ethnie indigène païenne, lointaine et sauvage, dont l'appellation lui dut être plus ou moins indifférente. Ce nonobstant, dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne s'oppose à l'hypothèse, assez répandue, qu'il s'agissait, dans cette affaire, des tribus limitrophes d'au-delà des frontières romaines.

Nous admettrions volontiers, avec M. Benabou, que la razzia dont les chrétiens numides aussi sont devenus victimes /pour une partie sans doute/ eut le caractère des actes traditionnels de brigandage, bien typiques pour le comportement des tribus sahariennes à travers les siècles plus ou moins obscurs de leur histoire. C'est justement pourquoi le terme latin de *latrocinium* s'appliquait d'ordinaire à toute sorte d'incursions barbares¹³. Mais cette fois, au milieu du III^e siècle, leur étendue devint particulièrement inquiétante, si l'on accepte bien que huit évêchés numides en souffrirent.

Pendant les Romains ne cédaient point le pas, à cet égard, aux barbares: expéditions punitives sévères, massacres, pillages, chasses aux prisonniers-esclaves enlevés en masse et transportés sur le sol provincial constituaient un procédé tout à fait normal. En témoignent notamment les textes épigraphiques de la seconde moitié du III^e siècle relatant les victoires romaines obtenues sur les indigènes¹⁴. L'activité de *mangones*, marchands d'esclaves, fut sans doute fort intensive à l'époque des grandes révoltes maures¹⁵. Le fait a trouvé son reflet même dans l'art provincial africain. Sur une mosaïque de Tipasa, ville célèbre de Maurétanie Césa-

11 TURCAN, *op. cit.*, p. 30 suiv.: Les chrétiens rançonnés.

12 TURCAN, *op. cit.*, p. 30. M. Benabou tient cette hypothèse pour «plus que contestable» étant donné que les nomades en question n'aient apparus dans nos sources qu'en 290-292 /C.I.L., VIII, 9.324, Césarée/. Mais sa critique n'empêche pas la conviction. Nous ne savons rien, il est vrai, d'une réaction romaine quelconque contre l'incursion dont l'évêque de Carthage a fait mention. Mais le nom ethnique de Transtagnenses a pu avoir resté longtemps inconnu aux Romains avant la victoire d'Aurelius Litua qui termina leur «vie sans histoire». D'ailleurs, selon R. Turcan, les «barbares» de la lettre 62 ont pu désigner plusieurs tribus ou peuplades.

13 BENABOU, *op. cit.*, p. 218; cf. C.I.L., III, 3.385, région d'Aquincum, en 185: ... *bu[rgis] a solo extractis, item praes[i]d(i)is per loca opportuna ad clandestinos latruncolorum transitus...*; C.I.L., VIII, 2.495, région de Calceus Herculis en Numidie, en 188: *burgus speculatorius ... ad salutem commeanitium*; *ibid.* 21.468, Zucchabar en Maurétanie Césarienne, butin enlevé à une tribu écrasée lors d'un combat: *ob prostratam gentem ... praedasque omnes ac familias eorum abductas* /avant 277? P.L.R.E., I, p. 18/.

14 P. ex. C.I.L., VIII, 9.324, Césarée, en 290-292: ... *erasis funditus Babaris Transtagnensibus, secunda praeda facta*.

15 Consulter KOTULA, T.: «Mauretania mancipia negotiatur. Z problematyki niewolnictwa w okresie późnego Cesarstwa rzymskiego /problèmes de l'esclavage sous le Bas-Empire romain/», *Acta Universitatis Wratislaviensis. Antiquitas XIII*, Wrocław 1987, pp. 46 sq.

rienne, oeuvre datant probablement du III^e siècle, a été représentée d'une manière réaliste toute une famille des captifs barbares /un couple enchaîné avec leur petit enfant/¹⁶.

Une phrase de la lettre 62: «quantus ... nobis maeror ... est de periculo virginum, quae illic tenentur ... nec tam vincula barbarorum, quam lenonum et lupanarum stupra deflenda sunt» /II, 3/, semble suggérer qu'une partie de captifs furent vendus par les barbares sur les marchés provinciaux d'esclaves et que les vierges chrétiennes /sans doute les *virgines sanctimoniales*/ dont le destin inquiète particulièrement saint Cyprien parvinrent ainsi dans les lupanars. Mise à part cette information, rien n'est dit sur la composition sociale des malheureux prisonniers des deux sexes /*fratrum nostrorum et sororum captivitas*/. Le fait qu'une collecte fut arrangée par le clergé pour payer le rançon nous ferait imaginer un groupe de fidèles notables, mais saint Cyprien ne différencie point les âmes chrétiennes dans ce cas lamentable¹⁷.

Pourtant, reprenons ce problème moyennant un argument indirect. Rappelons le montant de la quête: cent mille sesterces destinés au rachat des fidèles tombés entre les mains des barbares. Serait-il possible d'en tirer des conclusions sur le nombre approximatif des victimes? Réduits en esclavage, les prisonniers constituaient toujours une marchandise à vendre recherchée par les *mangones*. Or le prix établi pour un esclave, assez stable vers le début du III^e siècle, s'est fixé à 500 deniers /soit 2.000 sesterces/ sur les marchés africains, à en croire le document dit le tarif de Zarai¹⁸. Si l'on accepte qu'il s'est maintenu jusqu'à l'an 258, date du martyre de saint Cyprien, la collecte rassemblée à Carthage n'équivalait qu'aux 50 esclaves, pourvu que le prix demandé par les barbares pour un prisonnier n'ait pas dépassé, ce qui paraît fort probable, la somme habituelle de 2.000 sesterces. On en peut déduire que des individus éminents /*virgines sanctimoniales*, membres du clergé, gens notables/ étaient tout à fait privilégiés lors du rachat des chrétiens rançonnés. Ainsi n'a-t-il pu s'agir que d'une partie modeste de la totalité des captifs enlevés sur le territoire des huit diocèses en question¹⁹.

Il nous faut conclure que la supplique des évêques numides a constitué un exemple de plus de l'autorité toujours croissante de saint Cyprien dans toutes les affaires de la chrétienté qui s'est vue consolider malgré les dures épreuves de persécutions, celle de Dèce aussi bien que celle de Valérien qui devint fatale à l'évêque de Carthage. Autant en matière de doctrine, de théologie dogmatique et morale, que dans les problèmes quotidiens agitant le monde de ses fidèles, «le pape d'Afrique» a fait justifier son primat indéniable ecclésiastique.

16 Voir LANCEL, S.: «Tipasa de Maurétanie: histoire et archéologie. Etat des questions des origines préromaines à la fin du III^e siècle», /dans:/ *A.N.R.W.*, II, 10, 2, 1982, pp. 776 sq. et fig. 26, pl. IX.

17 A cet égard, une analogie intéressante se trouve dans le texte d'Ammien Marcellin relatant l'incursion puissante des nomades Austuriens qui attaquèrent, en 363, le territoire de la ville de Lepcis Magna: *Austuriani barbari ... adsueti rapinis et caedibus ... Leptim accedere ...; referti rapinis reverterunt ingentibus, trahentes captivum Silvam ... ordinis sui primatem; tunc Mychon quidam nobilis oppidanus et potens, captus in suburbano ...* [XXVIII, 6, 2; 4. 14]. Dix ans plus tard, Firmus, prince maure révolté, est dit d'avoir emmené quelques esclaves, sans doute en tant que nobles captifs-otages, dans une situation militaire qui l'a faite céder aux troupes romaines /*ibid.*, XXIX, 5, 36/.

18 C.I.L., VIII, 4.508, en 202; cf. MROZEK, S.: *Prix et rémunérations dans l'Occident romain*, Gdansk 1975, p. 46; MARTINO, F. de: *Storia economica di Roma antica*, t. 2, Firenze 1980 [ristampa], pp. 274 sq. Le «tarif de Zarai» convient assez bien à notre sujet car: 1.^o il s'agit d'une station douanière située aux confins méridionaux de la province de Numidie /une centaine de kilomètres à nord-est du Chott el Hodna/; 2.^o ce n'était qu'à partir des années 60-te du III^e siècle que l'inflation monétaire causant des augmentations rapides des prix devint «galopante»; voir DE MARTINO, *op. cit.*, p. 275, n. 71 et p. 276.

19 Il se peut que des précisions à cet égard fussent contenues dans la lettre que les évêques numides ont adressée à saint Cyprien; malheureusement, son texte n'est pas connu.

D'autre part, dans sa lettre 62, il a confirmé sa qualité de l'homme politique bien avisé et prévoyant. Ses craintes qui lui dirent que les incursions barbares restent toujours imminentes, en Afrique aussi bien qu'ailleurs²⁰, se sont avérées plus que jamais fondées au temps de la grande crise marquant le règne conjoint de Valérien et de Gallien. On a pu vite constater que la barrière des limes rompue à plusieurs reprises aux frontières rhénane et danubienne par des poussées barbares ne fut non plus infranchissable en Afrique.

Al'exemple d'un petit épisode, fragment des phénomènes historiques complexes, il nous a paru utile de présenter les faits qui témoignent pour leur part non minime l'apport, répétons-le, généralement reconnu de l'oeuvre littéraire de saint Cyprien, apport non négligeable à notre compréhension d'une époque critique de l'Empire romain toujours mal connue.

20 Epist. 62, 4.